

Demandes d'octroi de permis concernant la durée du travail

Permis de travail de nuit (art. 17 LTr)

- 15-000993 / 51930769
Stephan S.A. Constructions Métalliques, 1762 Givisiez
Département Construction métallique et Département Façades:
montage/installation fixe du pont roulant sur le chantier souterrain
de la centrale FMLH à Lausanne (VD)
Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques
4 H
07.04.2015–31.08.2015 (Nouveau permis)

Permis de travail de nuit et du dimanche (art. 17 et 19 LTr)

- 15-000669 / 50002529
Nestlé Suisse S.A. Fabrique de Broc Fabrication de Chocolats, 1636 Broc
Production chocolat, secteurs; masses, confiserie, conditionnement confiserie,
Bindler, petits moulages, maintenance & expédition
Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
163 H, 145 F
01.04.2015–31.03.2018 (Renouvellement avec modification)

Permis de travail de nuit (sans alternance avec un travail de jour) et du dimanche (art. 17 et 19 LTr)

- 15-000917 / 71621721
Office fédéral des routes, Filiale d'Estavayer-le-Lac, 1470 Estavayer-le-Lac
Chantier N05 UPlaNS Colombier – Cornaux
Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques
200 H
22.03.2015–21.03.2018 (Nouveau permis)

Permis de service de piquet (travail de nuit et du dimanche) (art. 14 et 15 OLT 1)

- 15-000541 / 68681143
3TECH SA, 1227 Les Acacias
Dpt dépannage: interventions lors de problèmes techniques sur les installations
et équipements sous contrat de maintenance
Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques
4 H
01.04.2015–31.03.2018 (Renouvellement)

Permis de service de piquet (travail du dimanche) (art. 14 et 15 OLT 1)

- 15-000873 / 51915100
Bauknecht AG, 5600 Lenzburg
Dépannage en cas d'urgence: Techniciens et monteurs
Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques
36 H
01.01.2015–31.12.2017 (Modification)

(H = hommes, F = femmes, J = jeunes gens)

Voies de droit

Toute personne touchée dans ses droits ou ses obligations par l'octroi d'un permis concernant la durée du travail et ayant qualité pour recourir contre une telle décision peut, dans les dix jours à compter de la présente publication, consulter le dossier, sur rendez-vous, auprès du Secrétariat d'Etat à l'économie, Conditions de travail, Protection des travailleurs (ABAS), Holzikofenweg 36, 3003 Berne (téléphone 031 322 29 48).

31 mars 2015

Secrétariat d'Etat à l'économie:

Direction du travail